



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMTÉ DE KAMOURASKA**

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 20 décembre 2017

Réunion ordinaire tenue à Rivière-Ouelle à 19 h 30.

Présents : Madame Martine Hudon, présidente  
Monsieur Evans Gagnon, vice-président  
Mesdames Doris Gagnon et Nathalie Desroches  
Monsieur Gilles Gagnon

Est absent : Monsieur Nicholas Ouellet.

Est aussi présent : Monsieur Bertin Michaud, éboueur

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

17.12.61

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 20 décembre 2017 soit accepté tel que présenté en laissant le point *Questions diverses* ouvert.

**3. COMPTE RENDU DE BERTIN MICHAUD**

M. Bertin Michaud est présent afin de discuter et donner un compte rendu de la collecte des diverses matières résiduelles au conseil d'administration et de décrire la situation sur le terrain.

17.12.62

**4. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

<b>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER</b>		
Réunion régulière le 20 décembre 2017		
Salaires	26 novembre au 16 décembre	4 104.09 \$
Fournisseurs	Incompressibles	13.97 \$
Fournisseurs	Comptes à payer	6 815.79 \$
<b>GRAND TOTAL :</b>		<b>10 933.85 \$</b>

17.12.63

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2017**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2017, tenue à la municipalité de Saint-Gabriel, soit accepté tel que présenté.

**6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

La secrétaire-trésorière mentionne que toutes les résolutions et lettres ont été envoyées à qui de droit.

7. **SOUPER DES FÊTES POUR LES EMPLOYÉS.**

17.12.64

Il est proposé par M. Evans Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents d'offrir un repas pour la nouvelle année aux 3 employés de la Régie et que pour cette occasion la réunion du 17 janvier 2015 aura lieu au restaurant « Mike » à La Pocatière à 18 heures..

8. **CONTRAT DE TRAVAIL DES ÉBOUEURS.**

17.12.65

Il est proposé par M<sup>me</sup> Doris Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents de reconduire les contrats de travail pour l'année 2018 de Messieurs Bertin Michaud et Gilles Lizotte. Les contrats ne comportent aucune modification autre que l'augmentation de salaire annuelle.

9. **QUESTIONS DIVERSES**

A. **BAC DE MADAME LISE THIBOUTOT**

Le conseil ne remboursera pas le bac, car les éboueurs et l'inspecteur de la municipalité de Sainte-Anne avaient constaté que le bac était déjà fragilisé et de plus il ne fait pas partie des marques recommandées par la Régie.

Nous lui ferons parvenir une copie du règlement et du dépliant avec la recommandation de communiquer avec sa municipalité pour le remplacement de son bac, de cette façon elle aura un bac conforme au règlement municipal.

10. **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 17 janvier 2018 à 19 h 30.

11. **FERMETURE DE LA RENCONTRE**

17.12.66

Il est proposé par M. Mme Nathalie Desroches et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20 heures 10.

Je, Martine Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Martine Hudon, présidente

\_\_\_\_\_  
Michelle Émond, secrétaire-trésorière